



Envoyé en préfecture le 19/12/2024  
 Reçu en préfecture le 19/12/2024  
 Publié le 20/12/2024  
 ID : 029-212902506-20241218-DELCM2024\_063-DE

**Conseil Municipal du 18 décembre 2024**  
**Extrait**  
**du registre des délibérations**

**Présidente : Mme Marie-Christine JAOUEN, Maire**  
**Secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT) : Mme Annie YVINEC**

Date de la convocation : **11 décembre 2024**

Affichage de la convocation : **11 décembre 2024**

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-HERNIN s'est réuni le mercredi 18 décembre 2024 à 19h00, en nombre prescrit par la loi, à la Mairie sous la présidence de Madame Marie-Christine JAOUEN, Maire.

En exercice	15
Présents	11
Représentés	00
Prenant pas part au vote	00
Votants	11

**Etaient présents** : Alain BARGUIL, Valérie DOUCEN, Gérard HAMMERVILLE, Thibaut HOURMAND, Marie-Christine JAOUEN, Erwan LE BIHAN, Marie-Renée LÉVÉNEZ, Yves LÉVÉNEZ, Guillaume RIOU, Muriel SCHWARTZ, Annie YVINEC  
**Etaient représenté(e)s** : -  
**Etaient absents** : Marion CARDINAL, Valérie L'ABBÉ, Eric LE LOUARN, Gill SALHI.

**Délibération CM 2024-063**  
**Rapport sur la délégation**

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
 Vu la délégation accordée à Madame le Maire par délibération du Conseil Municipal n°022/2020 en date du 26 mai 2020,  
 Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Madame le Maire en vertu de cette délégation,

**PREND ACTE** des décisions suivantes :

**Décision n° D 2024-015** : demande d'attribution d'une subvention de 180 000 € au Conseil Départemental du Finistère pour le projet de réhabilitation/extension de la salle Prad Ar Stivell pour la création d'un tiers lieu à dimension culturelle, dans le cadre du dispositif Pacte Finistère 2030 (volet 2).

**Décision n° D 2024-016** : demande d'attribution d'une subvention de 24 135 € à l'Etat, dans le cadre du dispositif Fonds Vert, pour le projet co-porté par la Commune et l'Association Wimoov relatif à la création d'une station de véhicules partagés « Kreizi Karr ».

**Décision n° D 2024-017** : Réalisation, dans le cadre de la fongibilité des crédits, d'un virement de crédit du chapitre 20 vers le chapitre 23 de la section d'investissement.

Libellé du chapitre	Imputation comptable	Montant
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	Compte 203 frais d'études	- 40 000 €
Chapitre 23 Immobilisations en cours	Compte 231 Immobilisations corporelles en cours	+ 40 000 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES ou via l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

**Décision n° D 2024-018** : Réalisation d'un prêt de 420 000 € auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère pour le financement du projet de réhabilitation et d'extension de la salle Prad Ar Stivell pour la création d'un tiers lieu à dimension culturelle sur les bases suivantes :

Montant	<b>420 000 €</b>
Durée	<b>25 ans</b>
Taux fixe	<b>3.30 %</b>
Mode d'amortissement	<b>Amortissement constant</b>
Périodicité	<b>trimestrielle</b>
Déblocage des fonds	<b>Possibilité par tranche, la dernière réalisation devant intervenir dans les 6 mois après la date d'acceptation par la Caisse Régionale du Crédit Agricole</b>
Commission d'engagement	<b>Néant</b>
Frais de dossier	<b>0.10 % du montant emprunté</b>
Remboursement du capital	<b>Possible moyennant des indemnités de remboursement anticipé</b>

**Décision n° D 2024-018** : Souscription d'un prêt relais de 400 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire dans le cadre du projet de réhabilitation/extension de la salle Prad Ar Stivell pour la création d'un tiers lieu à dimension culturelle sur les bases suivantes :

Montant du crédit relais	<b>400 000 €</b>
Classification charte	<b>1 A</b>
Durée	<b>2 ans</b>
Durée totale (en nombre d'échéances)	<b>8</b>
Taux d'intérêt	<b>2.92 %</b>
Périodicité	<b>trimestrielle</b>
Base de calcul des intérêts	<b>30/360</b>
Mode d'amortissement	<b>In fine</b>
Départ d'amortissement	<b>Jour du versement intégral des fonds</b>
Frais de dossier	<b>400,00 €</b>
Remboursement anticipé total du capital	<b>Possible à toute date sans indemnité</b>
Versement des fonds	<b>En une fois, au plus tard le 18 mai 2025</b>

**Décision n° D 2024-019** : Attribution des marchés publics relatifs aux travaux de réhabilitation/extension de la salle Prad Ar Stivell pour la création d'un tiers lieu à dimension culturelle

Lots	Attributaire	Objet	Montant HT (en euros)
1	SARL QUILLIOU TP La Gare 29270 SAINT-HERNIN	Terrassements – VRD- aménagements extérieurs	210 000,00 €
2	SAS LIZIARD Environnement ZI Saint Eloi – Rue de Beniguet BP 327 29413 LANDERNEAU Cedex	Démolition-Désamiantage	64 840.58 €
3	La Carhaisienne de Construction 7 Rue Général Jacques de Bollardière BP203 – 29834 CARHAIX-PLOUGUER	Gros-œuvre	414 273,81 €
4	SEBACO 3 Route de Kérourvois 29500 ERGUE GABERIC	Charpente bois – murs à ossature bois-bardage	133 000,00 €

5	SAS CLOIREC Couverture ZA de Kervoasdoué 29270 CARHAIX PLOGUER	Couverture ardoise et zinc	83 000,00 €
6	Miroiterie de Cornouaille ZI de Kerdroniou 4 Rue Marcel Paul CS 32008 29018 QUIMPER Cedex	Menuiseries extérieures	88 700,00 €
8	SAS Jean-Yves FALHER Kerhélène – Bonen 22110 ROSTRENEN	Menuiseries bois	37 677,35 €
9	SAS Charles LAPOUS ZI de Kerbriand – BP 6 29610 PLOUIGNEAU	Cloisons -isolation	106 000,00 €
10	SAS GUVIARCH Plafonds PA des Hautières 22440 TREMUSON	Plafonds suspendus	17 968,00 €
11	SARL LE TEUFF CARRELAGES 22 Rue de Pleyben Prajou-Marie 29190 LE CLOITRE PLEYBEN	Revêtements de sols - faïence	21 812,74 €
12	Peinture et Revêtements de Cornouaille (PRC) 111 route de Brest 29000 QUIMPER	Peinture	19 282,86 €
13	Sarl Santé Bois 6 Avenue Baron Lacrosse 29850 GOUESNOU	Traitement des bois	4 121,50 €
14	SAS AQUATHIS 121 Rue Edouard Branly ZA de Lumunoc'h 29510 BRIEC	Chauffage – ventilation-plomberie	152 037,08 €
15	SAS KERVEADOU ZAE la Villeneuve 29270 CARHAIX-PLOGUER	Electricité	59 728,83 €
16	SARL HUGON ZAC Grands Camps 46090 MERCUES	Tribunes télescopiques	57 600,00 €

La secrétaire de séance,  
Annie YVINEC



Le Maire,  
Marie-Christine JAOUEN